

Besoin d'aide pour utiliser les outils numériques ? Nous sommes là pour vous accompagner.

EDITO

« Lutter contre la fracture numérique et ne laisser personne au bord de la route est un enjeu fort pour les élus du pays fouesnantais. Dans cette optique, la CCPF a développé son service d'inclusion numérique afin d'accompagner les habitants les plus éloignés de ces usages.

Ce service a pour objectifs d'apprendre à maîtriser les outils, sensibiliser aux enjeux du numérique et rendre autonome. Au plus près des usagers, des permanences hebdomadaires auront lieu dans chaque mairie.

Ensemble, relevons le défi de l'inclusion numérique. »

Roger LE GOFF, Président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais,

Yannick CONNAN, vice-président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais en charge du social.



« J'ai besoin d'une aide ponctuelle »

La conseillère numérique se déplace dans votre mairie pour des rendez-vous de 30 minutes.



Alizée Le Gall

Conseillère numérique

Vous êtes perdu avec votre nouveau téléphone ou tablette, vous avez égaré un mot de passe, vous avez des difficultés à effectuer une demande en ligne (CAF, Pôle Emploi, Assurance maladie, etc.).

- **Clohars-Fouesnant** : lundi 14h - 17h
- **Fouesnant** : mardi 14h - 17h et 18h - 19h (siège de la CCPF)
- **La Forêt-Fouesnant** : mercredi 9h - 12h
- **Bénodet** : mercredi 14h - 17h
- **Gouesnac'h** : jeudi 9h - 12h
- **Pleuven** : vendredi 9h - 12h
- **Saint-Evarzec** : vendredi 14h - 17h

Un ordinateur est mis à votre disposition durant la permanence.

Uniquement sur rendez-vous en contactant votre mairie.



« Je souhaite devenir autonome dans l'usage de mes appareils numériques »

Notre formateur vous propose de nombreux ateliers accessibles aux grands débutants.



Vincent Jézéquel
Formateur numérique

Selon votre niveau et vos disponibilités, deux formules :

- **Ateliers thématiques** : envoyer et recevoir un e-mail, les démarches administratives, payer en ligne...
- **L'École du numérique** : inscrivez-vous à une session de formation complète de 28 heures, à raison de 4 heures hebdomadaires.

Les ateliers thématiques et l'École numérique ont lieu toute l'année à l'Archipel de Fouesnant ou au « Label à Faire ».

Uniquement sur inscription au 02 98 56 19 31.



« Je souhaite me familiariser avec les nouveaux usages du numérique »

Rendez-vous chaque mardi au 3^e Lieu à l'Archipel de Fouesnant de 15h à 17h30.

Ces temps informels sont pour vous si vous souhaitez être autonome pour :

- prendre un rendez-vous médical en ligne,
- installer une application,
- acheter ou vendre sur Internet ...

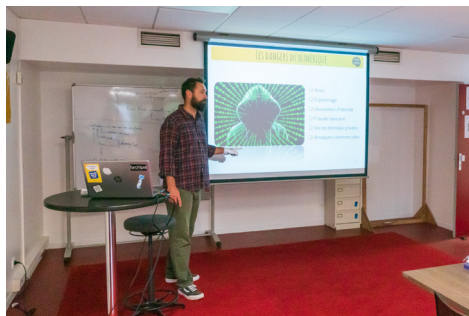
Uniquement sur inscription au 02 98 56 19 31.

Contacts

Permanences en mairie : contactez votre mairie ou la CCPF pour une prise de rendez-vous

Ateliers thématiques et Ecole du numérique : s'inscrire directement auprès de Vincent Jézéquel au 02 98 56 19 31

Pour toute autre question : numerique@cc-paysfouesnantais.fr ou contacter la CCPF



Notre personnel est formé et habilité pour vous accompagner en toute confidentialité dans vos démarches administratives.

Contacts des mairies et de la communauté de communes :

Bénodet : 02 98 57 07 32

Clohars-Fouesnant : 02 98 54 60 09

Fouesnant : 02 98 51 62 62

Gouesnac'h : 02 98 51 74 75

La Forêt-Fouesnant (Nautile) :

02 98 51 43 15

Pleuven : 02 98 54 60 50

Saint-Evarzec : 02 98 56 28 29

CCPF : 02 98 51 61 27